

Plan social pour les assistant-es d'éducation !

La nouvelle en aura frappé plus d'un : alors qu'on ne cesse de parler de créations de postes dans l'Education nationale, le même ministère s'apprête à supprimer environ 2000 Equivalents Temps Plein chez les assistant-es d'éducation.

➡ **La CGT Educ'action s'oppose bien évidemment à ce qu'on peut considérer comme un véritable plan social**

Dans les départements et les académies, les chiffres de suppressions sont lourds : 59 dans l'académie de Clermont, 189 dans l'académie de Versailles, 88 à Orléans-Tours, 120 à Nancy-Metz, 119 en Seine-Saint-Denis...

On a pu entendre que les Emplois d'avenir professeurs, voire des CUI, compenseraient ces suppressions. Or ils ne sont pas affectés aux mêmes missions, et surtout le nombre n'y est pas !

Dans les Hauts-de-Seine par exemple, pour **44 suppressions** prévues dans les collèges et les lycées, il n'y aura que **9 Emplois d'avenir professeur de créés** (et dans des établissements différents de ceux où sont supprimés les postes !)

Nous sommes bien dans une situation où les crédits de fonctionnement sont réduits au niveau de l'Education nationale : le ministère est donc bien lui aussi touché par l'austérité quoi qu'en dise Vincent Peillon !

➡ **Ces suppressions de postes constituent une mesure dangereuse et injuste car :**

➔ **Dans les collèges et lycées**, les Assistants d'Education sont essentiels au bon fonctionnement des établissements. Le nombre de personnels adultes qui y sont présents est une condition nécessaire à un climat scolaire serein.

Aujourd'hui, avant même ces suppressions, très nombreux sont les établissements qui sont déjà sous-dotés. Demain, la situation sera pire encore.

➔ **De plus, dans un contexte de chômage en hausse**, ce sont de nouvelles personnes qu'on exclut du marché du travail. Une fois de plus, ce sont les personnels les plus précaires qui font les frais de la politique gouvernementale.

➔ La CGT Educ'action refuse ce plan et demande au ministère de revenir sur ces suppressions. Dans les établissements, les départements et les académies, des actions se mettent en place (pétitions, AG, motions en Conseil d'administration, vœux en CTSD, délégations et rassemblements devant les rectorats et directions départementales...).

La CGT Educ'action appelle à développer et amplifier unitairement ces actions. Elle interviendra auprès du ministère pour que celui-ci revienne sur sa décision.

➔ Dans l'immédiat, pour les assistant-es d'éducation, la CGT Educ'action revendique

➔ **Réduction des horaires de travail** (service hebdomadaire réparti sur 36 semaines + 1 semaine de préparation de la rentrée (consacrée à la formation), soit pour un temps plein 24 h /semaine (externat) ou 28 /semaine (internat).

➔ **Augmentation du traitement** : 70 points d'indice immédiatement, soit un passage à l'indice 362.

➔ **Remboursement intégral des frais** de transport lieux d'étude/domicile/travail.

➔ **Prime ZEP** pour ceux exerçant dans les établissements relevant de l'éducation prioritaire.

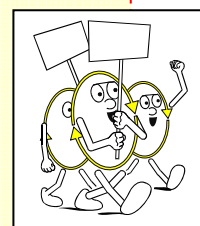
➔ **Création de postes en nombre suffisant**, soit : 1 surveillant à temps plein pour 75 élèves, 1 pour 50 en zone difficile.

➔ **Des contrats de 6 ans** afin de soustraire les AEd aux pressions des chefs d'établissement.

➔ **Pour les Commissions Consultatives Paritaires** : contrôle du recrutement, du droit à la formation et du motif du non renouvellement de contrat.



La CGT Educ'action se prononce pour la création d'un « statut » amélioré pour les étudiants surveillants et pour la création d'un corps de personnels de vie scolaire



Tract AEd
Juin 2013

A remettre à un militant CGT ou à renvoyer à l'adresse ci-dessous

Je souhaite :

prendre contact

me syndiquer

Nom (Mme, M.) Prénom

Adresse personnelle

Code postal Commune

Tél. mél.

Grade ou corps Discipline :

Lieu d'exercice

Code postal commune